

LA SOCIETE DE SECOURS MUTUEL AGRICOLE SAINT ROCH DE VILLEGAILHENC

Origine des sociétés de secours mutuel

Au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle, les sociétés de secours mutuel sont des associations de prévoyance qui, en échange d'une modeste cotisation, assurent à leurs membres des prestations en cas de maladie, de décès et parfois, si leurs réserves financières le permettent, versent une pension de retraite. Ces sociétés sont nombreuses dans le département de l'Aude. A Villegailhenc et à Villemoustaussou, elles portent le nom de Saint Roch, aux Ilhes celui de Sainte Croix, à Conques, Saint Joseph et à Pezens, Saint Etienne (1).

Dans les sociétés rurales, la liste des secours comprend souvent une aide mutuelle aux travaux agricoles. Avec la création de la Sécurité sociale en 1945, elles ont été reléguées à un rôle complémentaire et portent le nom de sociétés mutualistes.

La société de secours mutuel agricole Saint Roch de Villegailhenc

La société de secours mutuel agricole de Villegailhenc est reconnue par décret du 19 septembre 1861 (2). Quelques années plus tard un nouveau décret de Napoléon III confirme Monsieur Montagné Prosper dans son rôle de président (Fig.1).

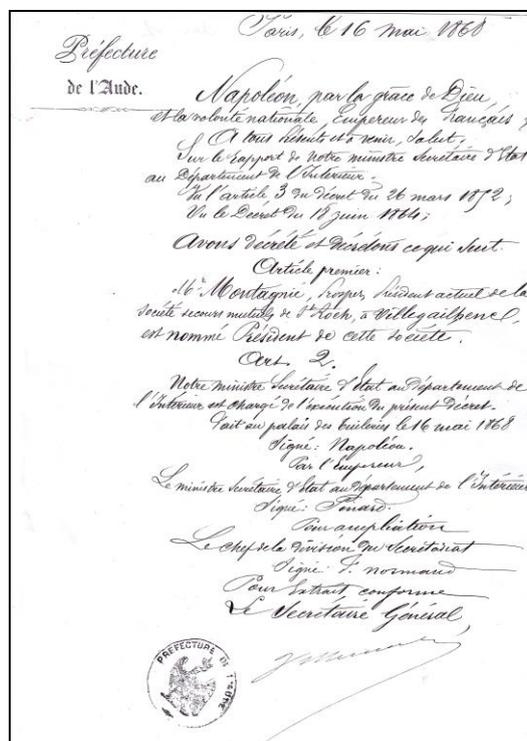


Fig. 1 : Décret de Napoléon III, AD Aude 11 5 Q2

Cette société qui a choisi la protection de Saint Roch, est ainsi héritière des confréries du Moyen Age qui se plaçaient toujours sous la protection d'un saint patron.

Saint Roch est né à Montpellier à la fin du XIII^e siècle dans un milieu aisé. Il perdit ses parents à l'âge de 20 ans, puis partit pour Rome après avoir distribué tous ses biens aux miséreux. Durant son voyage, il soigna les pauvres et les pestiférés auxquels il aurait rendu la santé par un signe de croix. A la fin de sa vie, touché par la peste et la faim, il fut nourri par un chien, souvent représenté à ses côtés sur les sculptures et les représentations iconographiques. De retour à Montpellier, vers l'âge de trente ans, miné par la maladie, il n'est pas reconnu par ses concitoyens qui le prennent pour un espion, le jettent dans un cachot où il périt de misère vers 1327. Au cours de l'histoire, Saint Roch fut invoqué pour guérir les maladies contagieuses des hommes et du bétail. Sa dévotion se retrouve un peu partout dans le monde où d'importantes églises et de nombreuses chapelles lui sont dédiées (Fig. 2).



Fig. 2 : Statue de Saint Roch, église de Villegailhenc (Photo J. Sémat).

Comme les autres sociétés mutualistes, la société Saint Roch aide ses membres en cas de nécessité. Lors d'un décès elle peut prendre en charge une partie des frais d'obsèques : en 1876, la veuve Fabre André perçoit 38 francs pour la sépulture de son époux. Elle intervient également en cas de maladie, le 3 janvier 1776 Louis Barrau reçoit une indemnité de 5,25 francs pour 7 jours de maladie et le 25 février de la même année, la société accorde 25 francs à François Alberny pour l'accouchement de sa femme. A la fin du premier trimestre 1876, il est versé 150 francs d'honoraires au médecin Rigail et 31,50 francs au pharmacien Coste pour les médicaments (3). En 1890, lorsque le pharmacien de Conques P. Rieusset nouvellement installé propose ses services, cela inquiète à juste titre le pharmacien carcassonnais qui fournissait jusqu'alors les médicaments

« depuis vingt-six ans que je suis pharmacien de la société de St Roch de Villegailhenc, je n'ai toujours eu avec elle que des relations amicales que je tiens à honneur de continuer longtemps encore (...).J'ose espérer que mon honorabilité pharmaceutique ne saurait être mise en doute et qu'un passé irréprochable (...) est encore la meilleure garantie morale que puisse vous offrir un pharmacien soucieux de la dignité (...) » (4). Malgré cette intervention, peu de temps après, la pharmacie conquoise, certainement en raison de sa proximité, emporte définitivement le marché.

Présidée par un grand propriétaire qui est parfois aussi maire de la commune, la société est composée d'ouvriers agricoles et de petits propriétaires possédant quelques vignes dans la garrigue du Roy de Conques-sur-Orbiel, dans la vallée de la Valouvière, sur la colline de la Bade ou bien dans la plaine qui entoure le village et le long du Trapel. Les sociétaires paient une cotisation trimestrielle. En 1884 elle s'élève à 3 francs pour les 20-30 ans, 4 francs pour les 30-40 ans, 5 francs au-delà de 40 ans, en 1920 elle est de l'ordre de 4,50 francs (3,08 euros aujourd'hui) et en 1929 de 10 francs (4,70 euros).

Outre les cotisations, la société de secours mutuel agricole Saint Roch reçoit des subventions de l'Etat. Ainsi la loi des finances du 28 juillet 1934 octroie une subvention de 164 468 francs au département de l'Aude qui lui alloue la somme de 2129 francs (1224,90 euros).

En 1894, la société compte 5 membres honoraires, 75 hommes et 72 femmes qui, dans la majorité des cas, sont des veuves. En 1920 elle regroupe 43 membres, en 1929 elle rassemble 34 hommes et 13 femmes et sous l'Occupation, l'effectif n'est plus que de l'ordre d'une trentaine de membres.

Dissoute une première fois en 1944, la société Saint Roch renaît en 1946 et exerce ses activités jusqu'en 1960, date à laquelle elle compte 28 membres sur un total d'environ 600 habitants (Fig. 3).

Année 1960			Année 1960		
Femme Gleizes	2000	2000	Roger René	6000	6000
Femme Clergues	2000	2000	Emot Gustave	1000	1000
Femme Barlide	2000	2000	Emot Alphonse	1000	1000
Femme Glories	2000	2000	Labazuy Marcelin	1000	1000
Femme Jehé	2000	2000	Moch André	6000	6000
Femme Pivot	2000	2000	Guillemot Marins	2000	2000
Femme Fabre	2000	2000	Lidal Marins	1000	1000
Mlle Aspa	1000	1000	Blanc Béa	10 000	10 000
Mlle Bigot Germaine	2000	2000	Reinbin Jean	1000	1000
Femme Emot	2000	2000	Radière Suzanne		
			Guillemot Baptiste	1000	1000
			Colini Montagnat	1000	1000
			Poussat Emile	9000	9000
			Montagnat Marins	6000	6000
			Cyilleres	2000	2000
			Pujol Célestin	6000	6000
			Colla	1000	1000
			Laurie Jean	1000	1000
			Amédée Roger	1000	1000

Reçu de M. Labazuy la somme de Quarante mille francs (40.000) A Villegailhane le 21 Juin 1960	Reçu la somme de cinquante mille francs (50.000 fr) le part de M. Labazuy le 20 Juin 1960
<i>Francs</i>	<i>Francs</i>
Reçu de M. Labazuy la somme de Trente mille francs (30.000 fr) A Villegailhane le 4 Juin 1960	Reçu la somme de Dix Mille francs (10.000 francs), le part de M. Labazuy le 3 Juillet 1960
<i>Francs</i>	<i>Francs</i>

Fig. 3 : Liste des adhérents en 1960.

En 1961 l'assurance maladie des exploitants agricoles (AMEXA) entraîne sa disparition définitive.

Parmi les traditions, les sociétaires sont tenus de veiller les défunts membres de l'association et d'assister à leurs obsèques en procession, rangés derrière la bannière de Saint Roch. En cas d'absence à la cérémonie, ils doivent reverser une amende à la société.

Le 16 août, fête de Saint Roch, les membres de la confrérie assistent à l'office, installés aux meilleures places puis, à la fin de la cérémonie, distribuent du pain béni parfumé à l'anis, présenté dans des corbeilles recouvertes de linge blanc. A la sortie de la messe, depuis le parvis de l'église, le prêtre procède à la bénédiction des animaux, particulièrement des chevaux et des moutons.

La tradition du pain béni perdue aujourd'hui, il est offert aux paroissiens par Mme Maria Mech, aujourd'hui âgée de 88 ans, dont nous avons recueilli le témoignage. Elle était la fille de Marcellin Labazuy (Fig. 4), dernier trésorier de la société de secours mutuel agricole Saint Roch de Villegailhenc entre 1946 et 1960.



Fig. 4 : Maria Labazuy et son père vers 1940.

Colette DUPIN, Josy SEMAT

NOTES

- (1) Archives départementales de l'Aude XW 196, Annexe à l'arrêté du 17 juillet 1935, Etat des subventions allouées à des sociétés de secours mutuels du département de l'Aude.
(2) (3) (4) Archives communales de Villegailhenc 5Q2.

BIBLIOGRAPHIE

Documents aimablement communiqués par Mme Maria Mech.

BERTHIER (Abbé R.), *Saint Roch, pèlerin de Dieu, secours des malades*, Paris, Univers Média, 1983.

BOUCHARD (F.), *Saint Roch le guérisseur de l'impossible*. Résiac

TOUCAS-TRUYEN (P.), Société de secours mutuel, *Alternatives économiques*, (hors série pratique) n° 22, janvier 2006, p. 16.

Témoignage de Mme Maria Mech de Villegailhenc à qui nous adressons nos vifs remerciements. Villegailhenc, avril 2009.

